**FICHE AT.2.5**

**FAVORISER L’ACCES AUX LOISIRS DONT LES PRATIQUES CULTURELLES ET SPORTIVES**

|  |  |
| --- | --- |
|  | **Enjeu transversal Jeunesse** |

|  |  |
| --- | --- |
| **Contexte** | * La réforme des rythmes scolaires et éducatif, récemment mise en place pourra favoriser un accès plus égalitaire aux pratiques culturelles et sportives des enfants de 3 à 11 ans, et aux ALSH. Elle a été engagée sur les communes de l'agglomération tourangelle avec des mises en œuvre différentes d'une commune à l'autre. Elle implique la mise en place de Tap (temps activités périscolaires) ou Nap (nouvelles activités périscolaires) devant être conçues comme des temps de découverte/sensibilisation aux pratiques culturelles et sportives. Pour favoriser l'accès de tous, les barèmes des ALSH sont adaptés aux ressources des familles. * Pour les pré-adolescents ou des adolescents (12-17 ans), les structures associatives ou communales ont adapté l'offre de loisirs entre ALSH « passerelles » pour les pré-ados et "Accueils jeunes » pour les plus de 14 ans. Le soutien aux projets ou loisirs collectifs de « jeunes » offre aussi une voie de diversification. Le renforcement de ces actions en la matière passe par un ciblage territorial. * Des dispositifs collectifs ou individuels (bons vacances notamment) d'aide existent et sont sous-utilisés par méconnaissance et de co-financement par les villes. * Les villes de l’agglomération s’impliquent et auront à continuer à s’impliquer pour promouvoir auprès des jeunes l’ouverture culturelle, la citoyenneté, la mobilité, l’égalité fille/ garçon… en lien avec les dynamiques de cohésion sociale dans les quartiers. |
| **Objectifs et dynamiques** | * A partir de constats, d'observations concernant les publics, poser des objectifs éducatifs et développer les actions culturelles, artistiques, scientifiques et techniques et sportives, en lien étroit avec les actions développées dans le pilier cohésion sociale. * Soutenir des actions visant la citoyenneté, le vivre ensemble ainsi que les activités organisées hors quartier, pour favoriser l’ouverture. |
| **Réalisations attendues** | * Prendre en compte les objectifs du dispositif Ville Vie Vacances * Identifier les attentes et les besoins des enfants et des adolescents. Repérer les freins à l'accès aux pratiques culturelles, sportives, ...des jeunes des quartiers pour apporter des réponses concrètes * réalisation un diagnostic de l’accès aux loisirs. * Diversifier et adapter l’offre d’activités pour répondre aux attentes des jeunes qui ne fréquentent pas les structures d’accueil existantes. * Favoriser les actions de découverte des activités par des propositions adaptées, innovantes. * Faciliter l’accès aux loisirs des familles défavorisées par des dispositifs d’aide /accompagner les familles et les jeunes pour l’accès à l’offre de loisirs * Créer des outils de communication sur les dispositifs d’aide aux familles |
| **Effets attendus** | * Mobilisation des jeunes autour des activités à caractère sportif, artistique, culturel ou de loisirs. * Permettre à un plus grand nombre de jeunes des quartiers d'accéder à des pratiques de loisirs, tout particulièrement ceux qui n'y ont pas accès, et avec une attention particulière pour le public féminin. * Limiter les freins aux activités et permettre une plus grande connaissance des dispositifs d’aide par les professionnels de la jeunesse et une plus grande utilisation par les jeunes et les familles |
| **Echelle Territoriale** | * Tous quartiers |
| **Animateur** | * Villes |
| **Partenaires mobilisables (dont habitants)**  **Dispositifs mobilisables** | * Partenaires * DRAC * Education Nationale * DDCS : jeunesse/sport * CAF : action sociale * CD37 : Maison des solidarités, prévention spécialisée * Villes : services municipaux, associations sportives, culturelles, artistiques et de loisirs   Dispositifs   * FONJEP * CAF Politique jeunesse |
| **Financements mobilisables** | * VVV * CNDS * DRAC * CAF * Appel à projets Contrat de ville * Fondation de France |
| **Calendrier** | * En continu |
| **indicateurs de réalisation** | * Nombre d’actions mises en œuvre * Nombre de jeunes inscrits * Nombres de familles bénéficiant d’une aide pour l’accès aux loisirs * Nombre, nature et qualité des outils de communication |
| **Indicateurs d’effets** | * Enquête sur les pratiques sportives, culturelles, artistiques et de loisirs. |
| **Liens autres enjeux / fiches « orientations opérationnelles »** | 1.2.4 : développer l’accès et adapter l’offre éducative (qualité/volume) en continu pour les enfants et les adolescents.  AT jeunesse :   * Renforcer l’accès à l’information. * Accroitre les mobilités sociales, géographique, européenne. |